Cet article a été téléchargé sur le site de la revue Ithaque : <u>www.revueithaque.org</u>



Ithaque : Revue de philosophie de l'Université de Montréal

Pour plus de détails sur les dates de parution et comment soumettre un article, veuillez consulter le site de la revue : http://www.revueithaque.org

Pour citer cet article: Faucher, L. (2012) « Présentation du dossier », *Ithaque*, 10, p. 91-97.

URL: http://www.revueithaque.org/fichiers/Ithaque10/Faucher.pdf

Cet article est publié sous licence Creative Commons « Paternité + Pas d'utilisation commerciale + Partage à l'identique » : https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/ca/deed.fr



Dossier : Réflexions sur la responsabilité

Mot de présentation

Quand et à quelles conditions sommes-nous considérés moralement responsables de nos actions? Quel rôle jouent les émotions (ou, en tout cas, un sous-ensemble de celles-ci) dans l'attribution de la responsabilité? Peut-on être responsable de quelque chose que l'on ne peut éviter de faire ou de quelque chose que l'on n'a pas l'intention de faire? Peut-on être responsable de quelque chose que nous ne sommes pas conscients de faire? Peut-on être responsable de ses propres pensées (ou de ses émotions)? Que jugeons-nous quand nous jugeons quelqu'un de responsable : ses actions, ses intentions ou bien son caractère?

Ce sont ces questions (et bien d'autres) liées à la responsabilité que nous avons explorées dans le séminaire d'où proviennent les textes qui constituent le dossier de ce numéro. Elles sont à la limite de l'éthique et de la philosophie de l'action, dans ce domaine que l'on nomme la psychologie morale. Comme le note Jouan dans son introduction à son *Textes clés de psychologie morale*:

La psychologie morale trouve son point de départ dans l'idée que la philosophie morale, si elle veut être intelligible, a besoin de faire de la psychologie, c'est-à-dire d'étudier les états mentaux, les processus cognitifs et motivationnels, les dispositions du caractère, les sentiments et les émotions impliqués dans notre « souci » de la moralité et dans notre capacité à agir moralement¹.

Cette psychologie, il faut le dire, n'est pas une psychologie empirique (quoi qu'elle gagnerait sans doute à établir des contacts avec cette dernière), mais une psychologie « normative » dont le but

¹ Jouan, M. (2008), Textes clés de psychologie morale : Autonomie, responsabilité et rationalité pratique, p. 7-8.

est de décrire de façon relativement abstraite (mais toutefois réaliste) les éléments psychologiques qui font de nous des agents moraux, c'est-à-dire des agents qui sont sujets au blâme ou à la louange.

Dans le cadre du séminaire, nous avons étudié deux classiques récents de la littérature anglo-saxonne sur la responsabilité : « Liberté et ressentiment » de Peter Strawson et « La liberté de la volonté et le concept de personne » de Harry Frankfurt.

Dans le premier, Strawson met de l'avant le rôle de ce qu'il nomme nos «attitudes réactives» (le ressentiment, la colère, la culpabilité, etc.) dans nos attributions de responsabilité. Comme le soutient Strawson, ces attitudes sont en quelque sorte imperméables métaphysiques (le déterminisme grandes thèses l'indéterminisme) et elles sont si centrales à ce que l'on pourrait nommer, après Wittgenstein, certaines de nos formes de vie qu'il est à toutes fins pratiques impossible d'imaginer la vie humaine sans elles. Les positions de Strawson, on s'en doute, ont généré une littérature abondante que nous avons survolée en classe. Nous avons étudié les réactions de Jonathan Bennett, Galen Strawson, Gary Watson et Russell Wallace qui, tout en reconnaissant le rôle des attitudes réactives dans l'attribution de responsabilité, ont tenté chacun à leur façon, de préciser ou critiquer un aspect de la position originale de Strawson.

Dans le second, Frankfurt propose ce que l'on appellera après Susan Wolf² une « théorie du vrai moi » [real self theory] ou une théorie internaliste de la responsabilité parce qu'elle dépend de l'identification de l'agent avec certains de ses désirs qui sont à la base de l'action (la nature de la relation qui détermine la responsabilité est donc interne et immédiatement accessible à l'agent). Frankfurt a tenté ultérieurement d'expliciter les conditions dans lesquelles un agent peut dire d'un désir qu'il est l'expression de son vrai moi et comme nous l'avons montré dans le cours, ces conditions sont considérées par plusieurs comme insatisfaisantes. Certains philosophes que l'on pourrait considérer comme des néo-humiens, dont Arpaly et Schroeder, mais également Angela Smith et Georges Sher, ont soutenu que dans la vie de tous les jours, nous considérons les agents comme étant responsables d'actions émanant de désirs avec lesquels

² Voir Wolf, S. (1993), « The Real Self View ».

les agents ne s'identifient pas nécessairement. Leurs théories sont dites néo-humiennes parce que, tout comme Hume avant eux, elles proposent que le lien entre l'agent et l'action passe non pas par l'intention, mais par le caractère de l'agent. En d'autres mots, ce qui est véritablement blâmé ou louangé, ce n'est pas tant l'action (ou même l'intention) que le caractère de l'agent dont elle découle. Et pour ces auteurs, il est tout à fait possible que (1) ce caractère soit 'révélé' à l'agent par ses propres actions et que (2) celui-ci soit en contradiction avec ce qu'il pensait être. Une conséquence de cette position est de remettre en question le statut de la conscience (et de ce avec quoi nous nous identifions consciemment) dans l'attribution de la responsabilité. Comme l'écrit Sher dans son Who Knew? Responsibility without Awareness:

De notre point de vue rétrospectif et externe, [l]es croyances conscientes [de l'agent] n'ont pas de priorité particulière sur sa constitution physique ou sur ses attitudes et traits inconscients. Donc, pour autant que blâmer les gens et les tenir responsables sont des réactions que nous avons à leur égard d'une perspective qui ne coïncide pas avec la leur, la façon dont nous devons voir leurs situations de choix lorsqu'ils délibèrent ne nous procure aucune raison évidente de ne pas baser notre blâme ou notre attribution de responsabilité sur des faits qui les concernent et sur la situation dans laquelle ils ont fait des choix dont ils n'étaient même pas conscients³.

Une autre réaction à la position de Frankfurt consiste plutôt à proposer une théorie 'externaliste', c'est-à-dire une théorie qui met l'accent non pas sur l'identification de l'agent avec un ou l'autre de ses désirs, mais plutôt sur sa capacité de répondre à des raisons morales. Encore une fois, plusieurs versions de cette position ont été proposées dans la littérature, dont celle de Wolf qui dans son « Santé mentale et métaphysique de la responsabilité » exige que pour être moralement responsables nous devons être « capables de comprendre et d'apprécier le bien et le mal et de modifier nos caractères et nos

³ Sher, G. (2009), Who Knew? Responsibility Without Awareness, p. 61. Traduction libre.

actions en conséquence⁴ » ou celle de Fischer et Ravizza qui, dans Responsibility and Control: A Theory of Moral Responsibility⁵, expliquent cette capacité en terme de l'existence de deux mécanismes, dont le premier est sensible aux raisons (c'est-à-dire qu'il détecte ou reconnaît les raisons morales) et le second répond ou réagit à ces mêmes raisons (par exemple, en modifiant le comportement pour l'aligner sur celles-ci). Selon eux, les comportements que nous jugeons blâmables ou louables doivent nécessairement procéder de la combinaison de ces mécanismes (selon des modalités qu'ils décrivent dans le livre).

Les théories qui précèdent, qu'elles soient internalistes ou externalistes, partagent toutes un présupposé méthodologique. Elles tentent d'articuler ce que l'on pourrait nommer notre conception « du sens commun » de la responsabilité, soit l'ensemble plutôt fruste et souvent implicite de nos vues sur la responsabilité. Comme l'écrivent Fischer et Ravizza, cette méthode suppose « qu'il existe un degré d'entente suffisant sur ces questions pour justifier que l'on s'engage à tenter de mettre au jour et systématiser ces vues partagées sur la responsabilité⁶. » Elle suppose également qu'il existe une sorte d'harmonie pré-établie entre ce que le sens commun pense au sujet de la responsabilité et ce qu'il devrait penser (entre le descriptif et le normatif). Or cette supposition ne va pas de soi. Plusieurs philosophes ont proposé, de façon plus ou moins radicale, qu'à un niveau ou un autre, le sens commun s'égard concernant la responsabilité et qu'une théorie de la responsabilité adéquate devrait s'éloigner de celui-ci. Les théories qui proposent un tel fossé entre le sens commun et une théorie adéquate de la responsabilité sont dites 'révisionnistes'. Ainsi, selon Manuel Vargas qui a proposé récemment une typologie du révisionnisme (dans « A Revisionist Guide to Revisionism About Responsibility ») : « toute théorie qui soutient que notre façon de penser est telle, mais devrait être autre, sera une instance paradigmatique de révisionnisme⁷ ». Selon Vargas, la force

⁴ Wolf, S. (1987/2008), «Santé mentale et métaphysique de la responsabilité », p. 313.

⁵ Fischer, J. M. et M. Ravizza, (1998), Responsibility and Control: A Theory of Moral Responsibility.

⁶ *Ibid.*, p. 10. Traduction libre.

⁷ Vargas, M. (2005), « The Revisionist's Guide to Responsibility », p. 404.

du révisionnisme peut varier de telle façon qu'il est possible de parler de révisionnisme faible, modéré et fort. Un révisionnisme sera dit faible si ce ne sont pas nos concepts, pratiques et attitudes liés à la responsabilité qui demandent à être révisés, mais plutôt notre compréhension de ceux-ci. Dans ce cas, nous faisons erreur sur ce que nous imputons au sens commun – ce serait pour ainsi dire, l'erreur du philosophe dans sa tour d'ivoire qui a développé une conception que personne sauf lui (ou sauf ses collègues philosophes) n'entretient. Par contraste, un révisionnisme sera dit fort si ce qu'il exige est l'élimination pure et simple de nos concepts, pratiques ou attitudes (par exemple, parce que l'on aura montré que nos conceptions de la responsabilité sont incohérentes ou qu'elles demandent des conditions impossibles à réaliser dans notre monde). Un révisionnisme modéré, quant à lui,

est l'idée que notre concept populaire de responsabilité sera jugé inadéquat jusqu'à ce qu'il soit modifié de quelque façon [...]. [Cette dernière forme de révisionnisme] revient à une forme d'émondage [pruning] de cet élément⁸.

Non seulement la force, mais aussi l'étendue du révisionnisme peut varier. Par exemple, celui que Vargas nomme « un révisionniste sophistiqué⁹ » n'exigera pas que la révision du concept de responsabilité implique qu'une telle révision doive être appliquée en même temps aux pratiques et aux attitudes associées au concept. Le révisionniste sophistiqué s'oppose donc au révisionniste « en bloc » qui propose de réviser (le plus souvent de rejeter) à la fois le concept, les pratiques et les attitudes. Par ailleurs, le révisionniste sophistiqué pourra avoir au sujet de chacun des objets une attitude différente : par exemple, il pourrait vouloir se débarrasser du concept de responsabilité, mais conserver les attitudes qui y sont liés (par exemple, parce que sans les réactions de colère ou d'indignation devant la violation des normes, la société telle que nous la connaissons ne peut exister¹⁰). Le révisionniste sophistiqué peut

⁸ Vargas, M. (2005), « The Revisionist's Guide to Responsibility », p. 409.

⁹ *Ibid.*, p. 412.

¹⁰ Voir Nichols, S. (2007), « After Incompatibilism : A Naturalistic Defense of Reactive Attitudes ».

également proposer des changements variés à l'intérieur même d'une catégorie. Par exemple, il pourrait exiger que l'on se débarrasse du lien entre le concept de responsabilité et l'existence de phénomène causa sui (l'idée que l'on puisse se déterminer soi-même), mais conserver l'idée que certaines conditions épistémiques ou celles liées à la conscience font partie du concept.

Le cours se terminait donc sur une ouverture, soit la possibilité de remettre en question ce que nous entendons par responsabilité, mais également les pratiques et attitudes qui y sont liées. Puisque le cours se voulait une introduction aux diverses conceptions contemporaines de la responsabilité, nous n'avons fait qu'évoquer la possibilité de remises en question plus ou moins radicales. Nous avons cependant voulu les illustrer en utilisant quelques exemples, plus appliqués, tirés de la littérature sur les psychopathologies et sur la cognition implicite et située. Par exemple, les recherches sur la cognition implicite et située suggèrent que notre capacité générale de répondre aux raisons dépend en fait d'un groupe de capacités spécifiques, écologiquement limitées et beaucoup plus fragiles qu'on aurait peut-être tendance à le penser.

Voilà qui résume quelques-unes des questions qui nous ont intéressées pendant ce séminaire. Comme on le verra, les textes que l'on retrouve dans ce numéro explorent les différentes pistes que nous avons suivies pendant ce séminaire.

Luc Faucher Professeur Département de philosophie Université du Québec à Montréal

Bibliographie

Fisher, J. M. et M. Ravizza, (1998), Responsibility and Control: A Theory of Moral Responsibility, Cambridge, Cambridge University Press.
Jouan, M. (dir.) (2008), Textes clés de psychologie morale: Autonomie, responsabilité et rationalité pratique, Paris, Vrin.
Nichols, S. (2007), « After Incompatibilism: A Naturalistic Defense

of Reactive Attitudes », Philosophical Perspectives, n°21, p. 405-428.

- Sher, G. (2009), Who Knew? Responsibility Without Awareness, Oxford, Oxford University Press.
- Vargas, M. (2005), « The Revisionist's Guide to Responsibility », *Philosophical Studies*, Vol. 125, n°3, p. 399-429.
- Wolf, S. (1987/2008), « Santé mentale et métaphysique de la responsabilité », dans Jouan, M. (dir.), *Textes clés de psychologie morale : Autonomie, responsabilité et rationalité pratique*, Paris, Vrin, p. 293-317.
- Wolf, S. (1993), « The Real Self View », dans Fischer, J. M. et M. Ravizza, (dir.), *Perspectives on Moral Responsibility*, Ithaca, Cornell University Press, p. 151-169.